



Communauté  
de pratique  
des intervenantEs  
en proche aideance  
des Laurentides

# PROTOCOLE D'ENGAGEMENT

Initiée et soutenue par  Organisme communautaire  
en proche aideance  
**L'Antr'Aidant**

## Qu'est-ce que L'Amalgame ?

L'Amalgame est une communauté de pratique en proche aide initiée et soutenue par L'Antr'Aidant, organisme ayant pour mission de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des personnes proches aidantes. Une communauté de pratique est un lieu d'échange, de soutien et de création qui brise les silos et facilite la circulation et le développement de connaissances et des compétences. Les membres de la communauté se rassemblent afin de partager et d'apprendre les unes des autres. Elles sont tenues par un intérêt commun dans l'intervention auprès des personnes proches aidantes et sont conduites par un désir et un besoin de partager des problématiques, des expériences, des modèles, des outils et les meilleures pratiques. Les membres approfondissent leurs connaissances en interagissant sur une base continue, développant ainsi un ensemble de bonnes pratiques. L'Amalgame est donc un puissant outil de développement individuel, organisationnel et collectif qui génèrera des bénéfices pour l'intervenantE, pour les personnes proches aidantes et pour l'organisation au sein de laquelle elle pratique.

### Les objectifs généraux de L'Amalgame envers ses membres :

- Créer un filet social pour les intervenantEs en proche aide.
- Soutenir une démarche de développement de compétences des intervenantEs.
- Rallier les pratiques en proche aide.
- Créer une cohésion d'intervention.
- Reconnaître la spécificité de l'intervention en proche aide.

*Selon le secrétariat du travail, les communautés de pratiques « sont particulièrement utiles dans un contexte organisationnel en changement et marqué par des innovations car elles facilitent l'adaptation des membres à des problèmes imprévus et inhabituels ou à des situations qui ne correspondent pas tout à fait à celles qui sont décrites dans les manuels d'opération. »*

# Devenir membre d'une communauté de pratique

En contexte de pandémie et considérant les impacts de celle-ci sur la communauté proche aidante, une communauté de pratique d'intervention en proche aide prend ici tout son sens. Le but des rencontres étant de mieux cerner les particularités de l'intervention en proche aide, les problématiques rencontrées, d'échanger sur les différentes approches utilisées sur le territoire, de développer un corridor de référencement concerté, d'innover dans la création d'outils et de nouvelles pratiques en matière de proche aide.

## Les bénéfices pour l'intervenantE

- Le développement d'un lien d'appartenance permettant de briser l'isolement.
- Un sentiment accru de compétence et une plus grande satisfaction au travail.
- Le perfectionnement de ses connaissances et de ses aptitudes d'intervention.
- La consolidation de son expertise en matière de proche aide.
- La réputation accrue de chaque personne qui contribue à la communauté.
- Le développement de stratégies visant à préserver sa santé mentale.
- Un engagement fort à contribuer à la reconnaissance de l'expertise en proche aide.
- Faire partie intégrante du processus de changement dans l'amélioration de la condition de vie des personnes proches aidantes.
- Appartenir à une communauté soutenante et rassurante pour s'appuyer en cas de difficultés.

## Les bénéfices pour le groupe et la communauté proche aidante

- Un partage plus efficace des connaissances.
- Une capacité accrue de résolution de problèmes.
- Une augmentation de la confiance dans les compétences collectives.
- Des consensus plus faciles au moment de la recherche de solutions alternatives.
- Une consolidation de la légitimité de la communauté et le rayonnement en réseau.

## Les bénéfices pour l'organisation de l'intervenantE

- Une contribution concrète à l'amélioration de la qualité de vie des personnes proches aidantes.
- Une plus grande capacité d'innovation.
- Une plus grande qualité des services offerts.
- Bien-être accru de l'intervenante, diminution des risques d'épuisement professionnel.
- Une meilleure rétention du personnel.

## L'engagement de L'Amalgame face à ses membres

- Offrir un cadre sécuritaire (confidentialité, non-jugement, accueil).
- Promouvoir des pratiques d'intervention reconnues.
- Respect des cultures, des pratiques et de l'expertise des intervenantEs.
- Proposer des façons innovantes d'analyser la réalité proche aidante.
- Assurer l'arrimage et la cohésion de l'ensemble des corridors de communication de la communauté.
- Être à l'écoute des besoins des membres de la communauté en temps réel.
- Développer et entretenir des liens constructifs avec les différents partenaires issus des milieux communautaires, publics, associatifs et privés.
- Fournir des consultantes aguerries en proche aide pour animer les différentes activités et représenter L'Amalgame.

**L'adhésion à la communauté de pratique est gratuite !**

Il vous suffit de remplir le formulaire de la page suivante et de le faire parvenir par courriel à [info.amalgame@lantraidant.com](mailto:info.amalgame@lantraidant.com)

## Adhésion et engagement des parties

**Le protocole d'engagement doit être signé par la directrice ou le directeur de l'organisme et l'intervenantE.**

**Nom de famille de l'intervenante :**

**Prénom :**

**Date de naissance (jr/mois) :**

**Dans l'esprit de favoriser le développement du plein potentiel de son intervenante et d'améliorer les pratiques utilisées au sein de son milieu, l'organisation s'engage à :**

- Libérer à raison de 3 heures par mois, l'intervenante en proche aide afin qu'elle puisse participer aux rencontres de L'Amalgame.
- Être ouvert à ce que l'intervenante en proche aide puisse nourrir l'organisation de ses connaissances et compétences acquises au sein de L'Amalgame.
- Encourager l'intervenante à faire appel à L'Amalgame pour favoriser son développement professionnel.
- Encourager l'intervenante à valider les pratiques du milieu auprès de ses pairs.
- Autoriser l'intervenante à ajouter le logo "fière membre de L'Amalgame" à sa signature professionnelle.

**Nom du milieu de pratique de l'intervenante :**

**Nom de la directrice ou du directeur :**

**Signature :**

**Date (jj-mm-aaaa) :**

**Dans un esprit de collaboration et de partage, l'intervenantE s'engage à :**

- Respecter les valeurs de L'Amalgame.
- Respecter la confidentialité des propos tenus lors des rencontres de L'Amalgame.
- Contribuer positivement au développement du champ d'expertise de la communauté de pratique.
- Alimenter la communauté de pratique par une participation active.
- Être ouverte aux points de vue différents, aux idées nouvelles.
- Partager toutes insatisfactions ou incompréhensions de fonctionnement ou autres aux responsables de L'Amalgame.
- Confirmer de sa présence ou aviser de son absence aux rencontres par voie électronique.

**Je comprends que le manquement, en tout ou en partie, à ce qui précède peut mener à l'annulation de mon adhésion à L'Amalgame.**

**Signature de l'intervenante :**

**Date :**